

LOT 1 – INTÉRIMAIRES POUR LE COURT TERME (SYSTÈME EN CASCADE)

Ce lot concerne le recours à des intérimaires médicaux pour une courte durée (moins de 2 mois).

L'attribution dans ce lot se fait selon un **système en cascade**. Cela signifie que, en tant que demandeur, vous êtes tenu de soumettre votre demande en premier lieu au prestataire classé en tête. Ce n'est que si ce prestataire ne peut fournir le personnel requis dans les délais (voir ci-dessous) que vous êtes autorisé à transmettre la demande au prestataire suivant dans l'ordre de classement.

TYPES DE DEMANDES

Trois types de demandes sont prévus dans ce lot :

1. **TYPE 1 – Besoin urgent**

L'intérimaire doit être présent sur le lieu de travail dans les 24 heures.

2. **TYPE 2 – Besoin moins urgent**

L'intérimaire doit être engagé dans un délai de 24 à 48 heures.

3. **TYPE 3 – Besoin non urgent**

L'intérimaire est engagé à partir de 48 heures après la demande.

TYPE DE PROFILS

Il s'agit d'intérimaires dans les professions médicales et paramédicales, plus précisément :

- Médecin
- Dentiste
- Kinésithérapeute
- Infirmier / infirmière
- Sage-femme
- Aide-soignant / aide-soignante
- Pharmacien / pharmacienne
- Diététicien / diététicienne
- Assistant technique pharmaceutique
- Ergothérapeute
- Audioprothésiste
- Audiologiste
- Logopède (ou orthophoniste, selon le pays)
- Orthoptiste
- Technologue en imagerie médicale

- Technologue de laboratoire médical

PLAN PAR ÉTAPES PAR TYPE

TYPE 1 – Besoin urgent

Vous prenez contact avec le prestataire **Care Talents** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire).

Coordonnées :

Anvers	0476 89 47 70	nynke.bettonville@caretalents.be
Limbourg	0460 97 79 25	marlies.lutin@caretalents.be
Brabant-Wallon (code postal commençant par 1)	0492 89 84 12	philippe.cnudde@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be
Brabant-Flamand code postal commençant par 3)	0493 25 24 64	nadja.vanmechelen@caretalents.be
Brussel	0492 89 84 12	philippe.cnudde@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be
Flandre Occidentale	041 36 35 95	alizee.weckhuyzen@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be
Flandre Orientale	0468 17 65 73 (Shirley Somers) 0499 11 79 94 (Robbe Desmet)	shirley.somers@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be robbe.desmet@caretalents.be accountkortrijk@caretalents.be
Wallonië (nom de marque Human Supports Medical)	0496 13 02 22 (Stéphanie De Jaegere)	Stephanie.dejaegere@caretalents.be

Vous pouvez également soumettre votre demande via le **portail en ligne de Care Talents**. Si vous souhaitez y avoir accès, vous pouvez en faire la demande auprès des personnes de contact mentionnées ci-dessus.

Pour les demandes urgentes, vous pouvez également contacter le **service de permanence** au **0499 825 825** :

- **en semaine** : de 07h00 à 08h30 et de 17h30 à 22h00
- **le week-end et les jours fériés** : de 07h00 à 22h00

Care Talents dispose de **2 heures pour répondre** avec une proposition.

Pas de réponse dans les délais ou réponse négative ? Prenez contact avec le prestataire **Express Medical** (par e-mail, téléphone ou via le portail du prestataire).

Coordonnées :

Flandre Occidentale (Bureau Brugge)	050 47 13 36	brugge@expressmedical.be
	0494 07 98 12	delphine.schelpe@expressmedical.be
Flandre Orientale (Bureau Gent)	09 245 22 10	gent@expressmedical.be
	0494 07 98 12	delphine.schelpe@expressmedical.be
Anvers (Bureau Anvers)	03 281 19 44	antwerpen@expressmedical.be
	0498 63 73 70	stephanie.geeraerts@expressmedical.be
Brabant-Flamand / Limbourg (Bureau-u Leuven)	016 21 11 70	leuven@expressmedical.be
	0498 63 73 70	stephanie.geeraerts@expressmedical.be
Bruxelles (Bureau Bruxelles)	02 512 13 00	brussels@expressmedical.be
	0474 71 18 35	vrodriguezperez@expressmedical.be
Brabant-Wallon / Charleroi / Namur (Bureau Charleroi)	071 53 52 86	charleroi@expressmedical.be
	0473 79 78 98	audrey.marchewka@expressmedical.be
Codes postaux 7000 (Bureau Bergen)	065 55 10 28	mons@expressmedical.be
	0473 79 78 98	audrey.marchewka@expressmedical.be
Liège et Luxembourg	04 220 97 50	liege@expressmedical.be
	0476 83 10 47	catherine.bastin@expressmedical.be

Service de permanence : les numéros fixes ci-dessus sont automatiquement transférés vers le service de garde en dehors des heures de bureau.

Ce prestataire dispose également d'un **délai de 2 heures** pour répondre.

Pas de réponse dans les délais ou réponse négative ? Prenez contact avec le prestataire **X-Care** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire).

Coordonnées :

Personne de contact nationale			
National	Ann-Sofie Vandemeulebroecke	0475/31.02.21	ann-sofie.vandemeulebroecke@x-care.be
Personne de contact régionale			
Wallonie	Kevin Vande Walle	065/40.50.11	kevin.vandewalle@x-care.be
Bruxelles	Michiel Desmet	02/467.19.63	BXL@x-care.be

service de garde Wallonie 065 40 05 11

service de garde Bruxelles 0472 03 05 51

TYPE 2 – Besoin moins urgent

Lancez la demande auprès du prestataire **Care Talents** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

Care Talents dispose de **4 heures** pour répondre avec une proposition.

Pas de réponse dans les délais ou réponse négative ? Prenez contact avec le prestataire **Express Medical** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

Ce prestataire dispose également d'un **délai de 2 heures** pour répondre.

Pas de réponse dans les délais ou réponse négative ? Prenez contact avec le prestataire **X-Care** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

TYPE 3 – Besoin non urgent

Prenez contact avec le prestataire **Care Talents** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

Si Care Talents informe qu'il ne peut pas répondre à la demande, vous pouvez contacter **Express Medical** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

Si Express Medical informe à son tour qu'il ne peut pas répondre à la demande, vous pouvez contacter **X-Care** (par e-mail, par téléphone ou via le portail du prestataire), voir les coordonnées ci-dessus.

IMPORTANT : RESPONSABILITÉ DU DEMANDEUR

Conservez toujours la preuve de vos demandes, car celles-ci peuvent être demandées en cas de suspicion de non-respect des règles énoncées ci-dessus.

- Les demandes par **e-mail** doivent être conservées dans un dossier personnel.
- Les demandes via le **portail du prestataire** sont automatiquement enregistrées.
- Les demandes **par téléphone** doivent être enregistrées ; pour ce faire, vous pouvez utiliser le modèle « **Enregistrement de demande – Lot 1 (court terme)** ».

Le respect correct de la **procédure en cascade est obligatoire**. Chaque demande doit pouvoir démontrer qu'elle a suivi l'ordre établi. Chaque mois, les prestations sont rapportées à Centrale des marchés par les prestataires. En cas de soupçon de non-respect de la procédure, Centrale des marchés demandera toutes les preuves nécessaires. Si le non-respect est avéré, Centrale des marchés se réserve le droit de **vous exclure de toute demande future** via son accord-cadre.